

PROCEDURE DE FONCTIONNEMENT PROVISOIRE LORS DU DECONFINEMENT LIE AU COVID 19

Conformément aux recommandations du gouvernement, le multi accueil collectif la capucine rouvrira le 12 mai 2020 avec un effectif d'enfants réduit et après validation des admissions par priorité.

Seuls les enfants dont les parents ont eu une autorisation de la direction peuvent bénéficier d'un accueil.

Le fonctionnement sera modifié provisoirement comme suit :

Capacité d'accueil

Les papillons :	5 enfants
Les lucioles :	8 enfants
Les coccinelles :	10 enfants
Les libellules :	10 enfants
Total :	33 enfants

Horaires d'ouverture

7h30 à 18h30

Horaires du personnel par section

Les horaires sont adaptés afin d'éviter les regroupements d'enfants dans une même section à l'ouverture et à la fermeture du MAC : les enfants sont accueillis dans leur section respective de leur arrivée à leur départ.

L'accueil des stagiaires

L'accueil est suspendu jusqu'à la fin de l'année 2020.

L'accès au MAC

Les personnes extérieures à la structure ne sont pas autorisées à entrer.

Les adultes présentant des signes évocateurs de la maladie COVID 19 ne sont pas autorisés à entrer.

L'accès est limité à 3 parents simultanément.

L'accès au bureau est interdit. Le parent reste dans le hall d'accueil.

Un seul parent accompagne un enfant.

Le masque pour le parent est obligatoire. (masque non fourni par nos soins).

Les mains sont systématiquement et obligatoirement passées au gel hydro alcoolique.

Seul le couloir allant à la section de l'enfant est en accès libre. Un marquage au sol a été établi afin de respecter la distanciation physique.

Il est formellement interdit de se rendre dans les salles d'activité, les salles de change, les dortoirs et la biberonnerie.

Les transmissions

Les transmissions avec les équipes devront être brèves : la communication par mail est à privilégier.

christine.esteban@ccas-yvetot.fr

nathalie.duval@ccas-yvetot.fr

L'engagement des parents:

Les parents s'engagent à:

- Prendre chaque matin, avant l'arrivée au MAC, la température de leur enfant.
- Garder leur enfant en cas de signes évocateurs de maladie et/ou de la fièvre supérieure ou égale à 38°.
- Garder leur enfant en cas de signes évocateurs de la maladie du COVID 19 parmi l'entourage de l'enfant (parents, famille...).
- Venir chercher leur enfant malade sans délai.
- Respecter scrupuleusement les horaires d'accueil.
- Laisser un doudou et une tétine au multi accueil
- Récupérer chaque jour la gigoteuse ou le surpyjama et le linge sale de leur enfant pour le laver à 60°.

L'accueil et l'organisation des groupes d'enfants

Les enfants présentant de la fièvre supérieure ou égale à 38° et/ou des signes de maladie ne sont pas accueillis.

L'enfant malade en cours de journée est isolé et doit quitter le MAC dans les plus brefs délais.

Les groupes d'enfants sont constitués selon le principe de priorité et dans le respect de la capacité d'accueil définie par les directives sanitaires.

Les enfants ne sont pas toujours accueillis dans leur section habituelle. Il est recommandé de composer des groupes multi-âges sur le modèle de la « petite famille » afin de répondre aux besoins des enfants d'âges différents en équilibrant les interventions et les interactions. Les enfants d'une même fratrie sont accueillis dans un même groupe.

Dans la mesure du possible, un personnel fixe travaille auprès du groupe d'enfants (toujours les mêmes personnes).

Il n'y a aucun échange entre les groupes. Les enfants restent dans leur salle d'activités et dortoir respectifs.

Chaque section dispose de sa cour extérieure pour les sorties. Les groupes ne se mélangent pas en extérieur.

Il n'y a pas de partage de jouets entre section.

La restauration des enfants :

La livraison en liaison froide s'effectue chaque jour par la cuisine de la résidence J.LEFEVRE. Le livreur n'est pas autorisé à rentrer dans la structure et dépose sur un chariot roulant les denrées alimentaires que la cuisinière récupère immédiatement.

Le fonctionnement en cuisine se fait comme à l'habitude : dans le respect des normes HACCP et le plan de maîtrise sanitaire.

Les enfants mangent dans leur section dans le respect de la distance physique recommandée d'au moins 1 m.

Le personnel veille au respect des espaces et à l'absence d'échange entre les enfants (cuillères, gobelets, nourriture....).

Le personnel veille à respecter la distanciation physique.

Les modalités sanitaires pour éliminer les déchets et le linge sale sont appliquées immédiatement.

La sieste :

Les lits sont espacés d'au moins 1 m.

Les enfants ont les mains lavées avant et après la sieste

Les doudous et les tétines restent dans les lits quand l'enfant n'en a pas besoin avec lui.

Les draps sont lavés chaque jour par l'ESAT.

Les parents lavent chaque jour les surpyjamas ou gigoteuse.

L'hygiène des locaux :

Toutes les mesures d'hygiène sont renforcées afin d'intensifier les efforts de nettoyage avec désinfection. Nous utilisons des produits d'entretien conformément à la norme virucide NF EN 14476.

Pour cela, le sol de l'ensemble de la structure est lavé/nettoyé une fois par jour et le sol du couloir 2 fois par jour.

Les jouets sont lavés/désinfectés 2 fois par jour au minimum.

Les objets et surfaces fréquemment touchés sont lavés/désinfectés toutes les 2 heures.

Les déchets sont évacués 2 fois par jour et les poubelles sont nettoyées/désinfectées 2 fois par jour.

Le linge est entretenu selon un protocole de nettoyage à 60°.

La protection obligatoire pour le personnel du MAC

Le personnel doit s'équiper d'un masque chaque jour avant de prendre son service.

Les protocoles du lavage des mains et de l'utilisation du gel hydro alcoolique sont assimilés et utilisés correctement.

Du savon, savon désinfectant, gel hydro alcoolique, essuie mains à usage unique, gants à usage unique en vinyle ou latex sont à disposition.

Le personnel qui se trouve malade pendant son service, doit informer la direction qui organisera son départ. Un masque chirurgical lui sera donné.